T. S. F.

La répartition proportionnelle et les élections radiophoniques

Radio Famille du Nord de la France expose son point de vue au ministre des P.-T.T.

M. André Catrice, président de l'Association « Radio-Famille du Nord », vient d'adresser la lettre suivante au ministre des P.T.T. :

Les prochaines élections radiophoniques qui devaient avoir lieu au mois de février prochain, et dont on vient d'annoncer le recul au mois de juin, préoccupent à bon droit les auditeurs de la radiophonie d'Etat.

Or, voici que l'idée d'appliquer la représentation proportionnelle à ce scrutin a été émise récemment et qu'elle semble avoir retenu votre attention.

Nous comprenons fort bien, et tous les auditeurs ont parfaitement compris l'intérêt singulier que présente soudain ce mode de scrutin pour certains groupements qui y trouvent leur seule espérance d'obtenir quelques mandats à ces prochaines élections.

Mais en dehors de cette question d'opportunité, au profit de quelques-uns, et quelle que soit par ailleurs l'excellence d'un principe dont l'application peut être désirable dans d'autres domaines, il ne nous semble pas que, dans le statut actuel de la radiodiffusion, la représentation proportionnelle puisse avec justice s'appliquer aux élections radiophoniques.

Car vous n'ignorez pas, M. le ministre, que dans la composition présente des conseils de gérance, les auditeurs, premiers intéressés au bon fonctionnement des postes émetteurs, ne sont représentés qu'avec parcimonie: dix sièges sur trente.

Vous n'ignorez pas non plus que les vingt autres sièges, dont les titulaires sont désignés par votre ministère, ont été pourvus après les élections, et que les auditeurs n'ont pas été peu surpris de retrouver parmi ces mandataires de l'autorité ministérielle les mêmes hommes qui avaient inutilement brigué leurs suffrages.

A quoi servirait donc de feindre une répartition proportionnelle des sièges réservés aux représentants des auditeurs, si cet équilibre doit être immédiatement rompu par le choix ministériel, et peut-être, comme ce fut le cas en 1937, dans le sens exactement opposé à celui qu'avaient choisi les auditeurs ?

Nous ne sommes pas opposés à la représentation, au sein des conseils de gérance, de toutes les tendances des auditeurs, mais à la condition que la majorité reste la majorité, et qu'elle ne puisse par le jeu de nominations, en dehors du contrôle des auditeurs, devenir une infime minorité.

Si donc tous les membres des conseils de gérance étaient soumis à l'élection — comme le sont tous les membres du Parlement — nous applaudirions à l'application de la répartition proportionnelle.

Si, au contraire, dans le statut de la radiodiffusion qu'on dit se préparer, les représentants des auditeurs ne devaient pas être plus nombreux qu'ils ne le sont actuellement, la représentation proportionnelle, sous couleur d'équilibre, ne pourrait être qu'une manœuvre au profit de quelques-uns, et la consultation des auditeurs — qui doit tout de même avoir quelque importance, puisque nous sommes toujours en régime démocratique — ne serait plus, dans ces conditions, qu'une comédie.

* * *

Programmes du vendredi 30 décembre 1938

RADIO P.T.T. NORD À LILLE (247,3 m.). — 6 h. 30 : Informations et bulletin météorologique.
6 h. 40 : Disques.
7 h. 20 : Silence.
8 h. : Concert.
8 h. 25 : Disque : Orchestre.
8 h. 30 : Informations.
8 h. 40 : Disques : Vieilles chansons.
9 h. : Informations.
9 h. 10 : Variétés.
9 h. 30 : Disques : Instruments à vent.
10 h. : Disques : Chant.
10 h. 20 : Variétés.
10 h. 40 : Disques : Chansons.
10 h. 50 : Variétés.
11 h. 30 : Concert donné par l'orchestre de la station : « La Vestale », ouverture (Spontini) ; « Zorriga », divertissement (F. Bousquet); Scènes rustiques, suite d'orchestre (Mouton) ; Rapsodie slave en sol mineur (Dvorak).
12 h. 15 : Disques : Chansons.
12 h. 25 : Emission touristique.
12 h. 30 : Concert donné par l'orchestre de la station : « La Chauve-souris », ouverture (Strauss) ; « Flup », fant. sur l'opérette (Saule) ; Entracte et gavotte, extrait de « Mignon » (Ambroise Thomas) ; « Les étudiants de Heidelberg », ouvert. (Suppé).
13 h. : Informations et bulletin météorologique.
13 h. 18 : Cours de Bourse (premiers cours des rentes).
13 h. 20 : Disques : Orchestre musette.
13 h. 30 : Variétés.
14 h. : Cours de la Bourse de Lille.
14 h. 05 : Emission économique et sociale.
14 h. 20 : Disques : Orchestre musette.
14 h. 30 : Depuis le Théâtre Sébastopol de Lille : grande matinée enfantine de gala (500me matinée de Grand Papa Léon) : Des chansons, des monologues, des danses, un conte merveilleux, une grande fête à Friquetville ; présentation et mise en scène de Tante Ginette, avec le concours de Grand Papa Léon, Bécassine, M. et Mme Lecomte, Esther Mouix, la chanteuse Myrelle, les clowns Grego et Coco, Mylos et sa partenaire, toute la troupe des friquets et friquettes de trois ans à seize ans. Les danses sous la direction de Mme Valérie New.
15 h. 45 : Concert de musique de chambre donné avec le concours de M. Yves Le Meitour, MM. Dupont, Verdier, Mme Madeleine Marcelli-Herson et M. Henri Hespel : Quintette pour deux violons, alto, violoncelle et piano (Dvorak).
16 h. : Causerie agricole de M. Vesin, directeur des Services agricoles.
18 h. 10 : Disques : Saxophone.
18 h. 20 : « L'électricité dans la maison », causerie par M. Rodier.
18 h. 30 : Disques : Orchestre de fanfares.
18 h. 45 : Informations en anglais (enregistrement).
19 h. : « La Maison claire » : Il est une toute petite maison (Dalcrose) ; Chronique des auditrices ; « Fortunio » (La maison grise), de Messager ; « Départ », sketch ; Chanson à l'adieu (Edmond Haraucourt - Paolo Tosti) ; Suite chronique des auditrices ; La nuit (Charles Péguy) ; Il est une toute petite maison (Dalcrose).
19 h. 30 : Radio-Journal et bulletin météorologique.
20 h. : Demi-heure patoisante régionale avec Simons et Line Dariel.
— 18 h. 15 : Récital de violon. — 18 h. 45 : Chronique. — 19 h. : Concert, dir. G. Derveaux. — 20 h. : Causerie. — 20 h. 15 : Piano : Sonate (Albeniz) ; Reflets dans l'eau (Cl. Debussy). — 20 h. 30 : Théâtre : « Musique de Wagner », pièce radiophonique (G. Delamare). — 22 h. 45 : Informations. — 23 h. : Concert, dir. de Rh. Baton.

PARIS P. T. T. (431 m. 7, 120 kw.). — 8 h. 30 : Informations. Musique légère. Disques. — 9 h. : Informations. — 9 h. 10 : Orchestre Victor Pascal. — 11 h. : Lecture. — 11 h. 50 : Orchestre. — 12 h. 30 : Mélodies par Marcelle Denya. — 12 h. 45 : Inf. — 13 h. 5 : Chansons, par Germaine Lix. — 13 h. 20 : Accordéon. — 13 h. 35 : Orchestre. — 14 h. 20 : Mélodies, par M. Diacowky. — 14 h. 30 : Concert. — 15 h. 5 : Musique de chambre. — 15 h. 45 : Chansons par R. Milani. — 16 h. 25 : Orchestre. — 17 h. 5 : Critique des spectacles dramatiques. — 17 h. 35 : Ensemble vocal rusé. — 18 h. : Piano. — 18 h. 30 : Bechman, de l'A.B.C. — Grand Prix de la Chanson. — 19 h. : Radio-Journal. — 19 h. 30 : Harpe. — 19 h. 45 : « Un clair dimanche », un acte (M. Duchatte et P. Blanchart). — 20 h. 15 : « La voix de la C.G.P.F. ». — 20 h. 30 : Concert symphonique. — 22 h. 45 : Disques.

POSTE PARISIEN (312 m. 8, 69 kw.). — 11 h. 15 : Extraits d'opérettes. — 11 h. 30 : Enregistrements de G. Sablon et de l'orchestre Jo Bouillon. — 12 h. 5 : Disques. — 13 h. 15 : Chansons. Sketch. — 13 h. 25 : « Du jazz au classique ». — 18 h. 5 : Jeunesse... Disques. — 19 h. : Informations. — 19 h. 20 : Présentation du film : « Les trois valses ». — 19 h. 45 : « Vos vedettes préférées ». — 20 h. : « Potins de Paris ». — 20 h. 20 : « Le cabaret ». — 20 h. 35 : Musique symphonique. — 21 h. : Des Bouffes-Parisiens : « God Save Paris », revue de Rip et Willemetz.

LYON-LA-DOUA (463 m., 90 kw.). — 17 h. 45 : Musique de chambre. — 20 h. : Enregistrements de Ch. Trenet. — 20 h. 30 : « Ramuntcho », comédie musicale d'après P. Loti, dir. J. Witkowski. — 23 h. 22 : Radio-Paris

PÉCAMP (212 mètres 6, 5 kw.). — 8 h. : « Sourires, chansons et contes ». — 9 h. : Enignes. — 9 h. 30 : Favoris de la Radio. — 10 h. 15 : Valses. Chansons. Accordéon. — 11 h. 45 : Disques. — 12 h. : Concert des auditeurs. — 14 h. : Matinée miniature. — 15 h. : Concert. — 15 h. 45 : Chansons. Sérénade. — 16 h. 30 : « La route est belle ». Pot pourri. — 17 h. 15 : Quart d'heure des jeunes. Spectacle du West-end. Variétés. — 18 h. : « Le coin des enfants ». — 19 h. 45 : Extraits du « Mariage de Mademoiselle Beulemans ». — 20 h. : Disques. — 20 h. 45 : Concert. — 21 h. : Soirée de variétés avec la troupe Pierre Rip. — 23 h. : Café-concert — 24 h : Mélodies. Danse.

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 11 h. 50 : Orchestre. — 12 h. 3 : Disques. — 13 h. 15 : Enregistrements de Tauber. — 16 h. 25 : Orchestre. — 17 h. 5 : « La poésie dans la légende ». — 17 h. 35 : Paris P.T.T. — 18 h. 30 : « Chant et harpe ». — 20 h 15: Musique légère : Marche orientale ; Zambra (Granados), etc. — 21 h. 30 : Sélection sur « Les contes d'Hoffmann » (J. Offenbach). — 23 h. : Radio-Paris.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6, 60 kw.). — 12 h. : Danse. Extraits de films. — 12 h 40 : 20 h. 30 : Relais de Radio-Paris.
22 h. 30 : Informations, bulletin météorologique et physionomie de la Bourse.
22 h. 45 : Variétés.
23 h. : Concert de nuit.

RADIO-PARIS (1.648 m. 2, 80 kw.). — 8 h. 30 : Disques : opérettes. — 9 h. : L'émission du foyer. — 10 h. : Disques : « L'Messie », oratorio (Haendel) ; « Ruy Blas », ouverture (Mendelssohn). — 10 h. 20 : Lectures. — 11 h. : Sonate en si bémol majeur (Mozart) et airs d'opéras-comiques. Causerie. — 12 h. 10 : Mélodies, par M. Peyron. — 12 h. 25 : Politique. — 12 h. 45 : Orchestre G. Laurent. — 13 h. 45 : Causeries. — 14 h. 15 : Piano. — 14 h 30 : Mélodies par Nelly Préval. — 14 h. 45 : Disques. — 15 h. 15 : Méthodies. — 15 h. 30 : Violoncelle. — 15 h. 45 : Causerie. — 16 h. 20 : Disques. — 16 h. 45: Mélodies, par Suz. Peignot. — 17 h : Musique de chambre : Quatuor (Ed. Lalo). — 17 h. 45 : « Les prix littéraires 1938 ». Emission enfantine. — 18 h. : Danses. — 18 h. 5 : Chansons. — 19 h. : Concert. — 19 h. 30 : « Le roi des rouspéteurs ». Intermèdes. — 19 h. 45 : Chant. — 20 h. : Intermède. — 20 h. 40 : Orchestre J. Hellan. — 21 h. 15 : Confidences de vedettes. Extraits d'opérettes. — 22 h. : Concert des auditeurs. — 23 h. 30 : Danse.

BRUXELLES (483 m. 9, 15 kw.). — 12 h. : Disques. — 12 h. 30 : Jazz. — 13 h : Informations. Reprise du jazz. — 13 h. 30: Disques demandés. — 17 h. : Extraits d'opéras et de films. — 17 h. 30 : Piano. — 18 h.: Chant. — 18 h. 30 : Scènes d'avant-guerre : « Les revues de la gaieté ». — 19 h 30 : Informations. — 20 h. : Disques : Concerto en do majeur (Bach), etc. — 21 h. : Dialogue politique. Jazz. — 22 h. : Informations. Musique légère.

RADIO-COURTRAI (202 mètres 3). — 7 h. : Matinée du W.V.R.O. — 7 h. 30 : Bulletin du temps. — 12 h. : Concert-apéritif. — 12 h. 15 : Concert. — 12 h. 30 : Bourse du Travail. Bulletin du temps. — 12 h. 45: Concert. — 13 h. : Notre nouveau répertoire. — 13 h. 30 : Les mémoire de Judokus Slim. — 13 h. 45 : Chansons allemande et anglaises. — 14 h. 15 : Tangos. — 14 h. 30 : Concerto en mi mineur pour piano et orchestre. — 15 h. : Intermède de saxophone et piano. — 16 h. : Causerie sur le jardinage. — 16 h. 15 : Opéras italiens. — 16 h. 50 : Marches.

HILVERSUM 1 (1.875 m., 40 kw.). — 12 h. 40 : Concert par l'ensemble « Goollanders ». — 14 h. 40 : Musique de chambre. — 16 h. 40 : Concert d'orgue. — 19 h. 40 : Orchestre et chœurs. — 22 h. 40 : Le quintette « Appolo ».

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 8 h. : Concerts anglais. — 11 h. : Disques demandés. — 11 h. 45 : Reportage. — 12 h. : Concert varié. — 13 h. : Loisirs et jeunesses du monde. — 13 h. 30 : Chant. — 14 h. : Concerts anglais. — 17 h. 30 : « Passe-temps des dames et des demoiselles ». — 18 h. 15: Concert. — 19 h. : Informations. « La voix du monde ». — 19 h. 30 : « Connais-toi ». — 20 h. : Gala des vedettes. — 20 h. 30 : Quintette des chansonniers. — 21 h. 15 : « Le banc d'essai » (P.-C. Brive). — 22 h.: Informations. Reportage. — 22 h. 20 : Musique de chambre : Quatuor en mi bémol majeur (Mozart). — 23 h. : Danse.

LANGENBERG (455 m. 9, 100 kw.). — 11 h. : Concerts variés. — 13 h. 10 : Mélodies. — 14 h. : Variétés. — 16 h. : L'heure de la jeunesse. — 20 h. 30 : Disques. — 21 h. : Disques. — 21 h. 30 : Musique légère.

NATIONAL (1.500 mètres. 150 kw.). — 10 h. 45 : Orgue de cinéma. — 11 h. 15 : Disques. — 11 h. 40 : Musique instrumentale légère et vocale. — 12 h. 15 : Récital instrumental. — 13 h. : Orchestre. — 13 h. 45: Orgue de cinéma. — 14 h. 15 : Disques. — 15 h. : Orchestre. — 15 h. 45 : Orchestre. — 17 h. : L'heure des enfants. — 18 h. : Music-hall. — 19 h. : Ray Ventura et ses collégiens. — 20 h. : Orchestre Variations symphoniques sur des thèmes de Mozart (Jarnach). Extraits d'opéras (Puccini). — 20 h. 45 : Théâtre. — 22 h : Orchestre

LONDRES REGIONAL (342 m. 1. 50 kw.). — 11 h. : Concert instrumental .— 11 h. 30 . Piano. — 11 h. 45 : Récital d'orgue d'église. — 12 h. 15 : Musique de danse. — 13 h. 15: Violoncelle et piano. — 14 h. 25 : Orchestre. — 14 h 50 : Chansons écossaises. — 15 h. 10 : Musique de chambre. — 15 h. 45 : Disques. — 16 h. 30 : Disques — 17 h. : Récital instrumental (quintette Dulay). — 17 h. 20 : Quintette instrumental. — 18 h. : Sketch. — 18 h. : Musique militaire : Marche rapsodique (German), etc. — 20 h. : Musique gaie variée. — 20 h. 45 : Récital instrumental et vocal. — 21 h. 25 : Music-hall. — 22 h. 25 : Concert. — 23 h. 15 : Bal À Chelsea.

ROME (420 mètres 8, 50 kw.). — 10 h. 30 et 12 h. 15 : Musique instrumentale et vocale variée. — 16 h. 15 : Musique légère instrumentale et vocale. — 18 h. 30: Orchestre. — 20 h. : Opérette. — 22 h. 15 : Danse.

4 REMÈDES EN 1
VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ DU Dr FRANCK
CONSTIPATION — OBÉSITÉ — CONGESTION — INSUFFISANCE DU FOIE
Unité Thérapeutique comme il en est peu d'exemples
Tous Pharmacies, la Boîte de 50 grains: 6 fr.

LES SUCRES A PARIS

(Clôture)

Tendance faible. — Courant, 321,00 à 322,00; prochain, 321,50 payé ; 3 de janvier, 322,00 à 322,50 payés ; 3 de février, 323,00 à 323,50 ; 3 de mars, 323,50 payés ; 3 d'avril, 324,00 à 324,50 payés. — Disp. cote off. : 321,50 à 322,50.

Des POUMONS NEUFS

Merveilleux effets du Sirop des Vosges Cazé dans la Bronchite, l'Asthme, l'Emphysème

COMBIEN de fois avez-vous souhaité pouvoir changer vos poumons fatigués, vos bronches enflammées contre les organes sains de votre jeunesse! Avec le Sirop des Vosges Cazé, vous pouvez être délivré en quelques jours de votre mauvaise toux. Vous cracherez moins et vous respirerez mieux. Interrogez votre médecin, il vous dira que le Sirop des Vosges Cazé est excellent pour votre cas. *"Monsieur, j'aimerais pouvoir vous remercier de vive voix,* écrit Mr. Perroux, café de la Mairie à Gouzon (Creuse). *J'étais asthmatique et ne pouvais plus respirer. Par moments, j'avais des crises d'étouffement qui duraient fort longtemps et des crises de toux que rien ne pouvait calmer. Après une cure de Sirop des Vosges Cazé, je me trouve soulagé et presque guéri".*
Songez que le Sirop des Vosges Cazé peut vous assurer un hiver tranquille et transformer votre vie. N'attendez pas plus longtemps pour faire l'essai d'un flacon.

Sirop des Vosges Cazé
Le gd flac. : 13 fr. Ttes pharmacies. Cazé, pharm, 68 bis, Av. de Châtillon, Paris

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Guy Dubuisson, rue de Denain, 62, coté Flamencourt, 19. — Francis Vanderbeeken, rue d'Espagne, 25, né rue de Lannoy, 548. — Monique Desmytter, Grand'Rue, 53. — Jean Grimonprez, 78, rue du Chemin-Neuf, né rue de Maufait, 72. — Lucienne Warnitz, rue de France, 98, cour Chevalier, 4. — Micheline Vandebrouck, 330, rue Ingres, appartement 6.

LOCATION AUTOS luxe, baptême, noces, etc. Deltête, 96, rue Inkermann. T. 335 25 Rx. 7511

Publications de mariages. — Marcel Decock, commerçant, de Wasquehal, et Elodia Cavril, s.p., de Lille.

Décès. — Francine Coussement, 3 jours, rue Edouard-Vaillant, square des Acacias, 22. — Marie Leroy, veuve Barbe, 70 ans, avenue Julien-Lagache, 20. — Pauline Decae, veuve Dejaegher, 86 ans, rue du Grand-Chemin, 83. — Louise Danel, veuve Favorel, 75 ans, rue de Barbieux, 35. — Sophie Baert, épouse Villaeys, 77 ans, rue Archimède, 79 bis. — Elise Tangha, veuve Florin, 72 ans, rue Honoré-de-Balzac, 7. — Philomène Pennel, veuve Simoens, 75 ans, rue Daguesseau, 32, cour Coligny, 28. — Adèle Simoens, épouse Bouche, 74 ans, rue David-d'Angers, 20.

WASQUEHAL. — Décès. — Hélène Rosse, épouse Delcour, 65 ans, sentier du Canal, 14.

TOUFFLERS. — Décès. — René Grimonpres, 4 mois, rue de Leers, 122.

TOURCOING. — Naissances. — Roland Deryter, rue Nationale, 138. — Annie Limbourg, rue de Mouvaux, 124.
Décès. — Mireille Parmentier, 5 ans, rue Henri-Loridant, 41.

MOUVAUX. — Naissance. — Bernard Treutenaere, rue de Roubaix, 41.

HALLUIN. — Naissance. — René Debleuwe, 65, rue Turbigo.
Décès. — Raymond Ghesquière, 2 mois, 31, avenue de l'Hôpital.

BONDUES. — Naissances. — Yvette Rémy, au chemin Saint-Georges. — Noëlle Dujardin, aux Bois-Blancs.
Mariage. — Jean-Marie Montagne, boucher, et Andrée Marescaux, s.p.

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du vendred 30 décembre. — N° 35. *

QUERETARO

PAR EDOUARD ADENIS

— C'est fini, remettez-vous, dit Gazot en prenant la main de Domenica, brûlante de fièvre.

— C'est fini... pour aujourd'hui, répondit-elle avec découragement. Que nous réserve demain ? Chaque jour nous apporte une nouvelle angoisse. Ah ! Georges... Georges, quand donc sortirons-nous de cet enfer ?

CHAPITRE XV

L'exécution

Après un simulacre de procès qui avait duré deux jours, Maximilien, Miramon et Mejia avaient été condamnés à mort par la Cour martiale. Maximilien, atteint depuis longtemps déjà d'une affection des voies digestives aggravée par les fatigues, les privations, les souffrances morales par lesquelles il venait de passer, avait été dispensé de comparaître en personne et avait été autorisé à faire présenter sa défense par un avocat. Seuls Miramon et Mejia avaient été présents aux débats qui s'étaient déroulés dans la salle du Théâtre Iturbide, où les juges étaient installés dans des stalles, comme des spectateurs et où les accusés, sur la scène, assis sur des escabeaux de bois, tenaient la place des acteurs.

Car c'est dans un théâtre où se donnaient des spectacles de marionnettes que s'était joué le plus émouvant des drames judiciaires du Nouveau-Monde.

L'arrêt n'avait surpris personne. On savait les accusés condamnés d'avance. Le seul espoir résidait dans une mesure de clémence prise par Juarès et les membres de son gouvernement qui résidaient à San-Luis-Potosi.

Rien n'avait été négligé pour l'obtenir. La princesse de Salm-Salm était allée à San-Luis se jeter aux pieds de Juarès, des cours d'Europe avaient fait agir leurs représentants en faveur des condamnés. Peut-être Juarès se serait-il laissé fléchir, mais un des ministres, Ludo de Tejada, ayant représenté que, du fond de son exil, Maximilien demeurerait une perpétuelle menace pour la tranquillité du Mexique, son opinion avait prévalu et, du Palais du Gouvernement de San-Luis-Potosi, était parti l'ordre d'exécution.

Elle devait avoir lieu sur le « Cerro de las Campanas », sur ce lieu même où l'empereur trahi était venu chercher un dernier refuge... Le 19 juin, date fixée pour l'exécution, dès le lever du jour, quatre mille hommes de troupes étaient échelonnés le long de la route qui menait du couvent des « Capuchinas », où étaient enfermés les condamnés, à la colline du Cerro. Ils formaient une double haie maintenant la foule qui se pressait sur le parcours qu'allaient suivre Maximilien et ses deux fidèles généraux pour se rendre au lieu du supplice. Les fenêtres, les terrasses des maisons étaient noires de monde.

Un morne silence pesait sur cette multitude. La veille, une proclamation avait averti les habitants de Queretaro que tout cri, toute manifestation sur le passage du condamné, seraient punis de mort.

Georges et Pélussin s'étaient rendus de bonne heure sur le Cerro pour adresser un dernier salut aux trois nobles victimes qui allaient mourir.

Que de souvenirs, encore si récents, ils avaient laissés, tous deux, et retrouvaient sur cette colline !

— Vous vous rappelez, capitaine, c'est de là que nous sommes partis pour percer les lignes du Picacho et ouvrir la route à Marquez. S'il était revenu, celui-là, les choses auraient tourné autrement.

— Tu vois ce tertre, là-bas, Pélussin ? C'est de là qu'il nous a fait les adieux... C'est là qu'il m'a remis cette bague...

Une rumeur lointaine monta jusqu'au Cerro, comme une bruit de houle. Un remous se produisit dans la foule.

— Les voilà !...

Trois voitures encadrées par des lanciers gravissaient péniblement la pente de la colline. Derrière elles s'avançait au pas un régiment de cavalerie et, derrière, le régiment dont les sabres et les casques étincelaient au soleil de cette radieuse matinée, se déroulait comme un long ruban sur la route étroite, une file d'hommes et de femmes qui suivaient le funèbre cortège. A un commandement, les troupes massées sur le Cerro firent refluer la foule à droite et à gauche pour dégager le passage et ménager un large carré vide devant un mur de briques qui avait été élevé pendant le siège pour fortifier la position.

— Le calvaire... murmura Georges pendant que les voitures poursuivaient leur lente ascension.

Elles arrivèrent enfin au faîte de la colline et s'arrêtèrent au milieu du vaste quadrilatère que cernaient les troupes alignées.

Maximilien descendit de la première voiture, Miramon et Mejia des deux autres, tous trois en grand uniforme.

Un frémissement parcourut la foule, toutes les têtes se découvrirent.

Maximilien tenait à la main un crucifix qu'il remit en l'embrassant au chanoine Soria, son confesseur, plus pâle que lui, puis, s'avançant vers les soldats qui formaient les trois pelotons d'exécution, il leur distribua des pièces d'or. Georges et Pélussin qui se trouvaient aux premiers rangs de la foule l'entendirent qui disait aux soldats :

— A la poitrine, pas à la tête.

Cette recommandation rappela à Georges le propos qu'il avait recueilli quelques jours auparavant.

Maximilien avait insisté vivement auprès du colonel Palacios, préposé à sa garde, pour que l'on épargnât son visage afin que sa mère puisse le reconnaître dans la mort, et il avait exprimé sa satisfaction lorsque Palacios, qui en avait parlé au général Escobedo, lui avait donné l'assurance que des ordres avaient été donnés pour que son vœu fût respecté.

Après avoir embrassé Miramon et Mejia, il se dirigea avec eux d'un pas ferme vers le mur, indiquant à Miramon la place du milieu.

— Un homme vaillant a droit au respect même de son souverain, lui dit-il. Prenez la place d'honneur.

Il se plaça à la droite de Miramon, Mejia à gauche et tous trois, adossés au mur, firent face aux trois pelotons d'exécution qui se tenaient à quelques mètres devant eux. l'arme au pied.

Un commandant s'avança et tira son sabre. Un roulement de tambour retentit. Les soldats apprêtèrent leurs armes. Alors, dans le silence engoissé de la foule, la voix de Maximilien s'éleva :

— Je pardonne à tous et je demande que tous me pardonnent. Puisse mon sang qui va être répandu faire le bonheur du Mexique. Vive le Mexique ! Vive son indépendance !

— Vive le Mexique ! Vive l'Empereur ! répondirent Miramon et Mejia.

Le commandant leva son sabre, l'abaissa ; une triple salve déchira l'air.

Miramon et Mejia tombèrent foudroyés. Maximilien s'était effondré, mais il vivait encore.

— « Hombre ! » murmura-t-il faiblement par trois fois.

Un sous-officier s'avança et lui donna le coup de grâce en lui tirant, à bout portant, un coup de fusil au cœur.

Georges porta à ses lèvres l'anneau qu'il avait au doigt.

— Partons. Je n'en peux plus ! dit-il d'une voix étranglée à Pélussin.

Ils fendirent la foule qui s'écoulait lentement et redescendirent, sans échanger une parole, la pente du Cerro.

— Je crois tout de même que, cette fois, c'est la bonne ! s'écria Pélussin quand, à la Vera-Cruz, la « Ville-de-Brest » eut franchi la passe que commandait le fort de Saint-Jean-d'Ulua et eut mis le cap sur la haute mer. Nous voilà enfin sortis de ce satané Mexique ! Crédié ! ça n'a pas été sans peine ! Jusqu'à leur diable de vent, leur « norte », comme ils disent, qui a trouvé malin de souffler pendant cinq jours pour nous empêcher d'embarquer. Plus que la grande tasse à traverser et, de l'autre côté, la France ! Adieu ! les « frijoles » et les « tortillas » et vive le haricot de mouton !

Trois jours après l'exécution de Maximilien, Mexico avait capitulé entre les mains du général Porfirio Diaz qui l'investissait et Georges avait reçu le laissez-passer qui devait lui permettre de gagner avec Domenica et Pélussin la capitale mexicaine pour, de là, se rendre à la Vera-Cruz.

Dès le lendemain, tous trois avaient quitté à cheval Queretaro avec la hâte fébrile des gens qui fuient un affreux cauchemar.

Ils étaient arrivés à Mexico où ils avaient retrouvé dona Stefana qui, à leur vue, était tombée en pamoison.

Quand elle était revenue à elle, c'avait été pour se répandre en véhéments reproches contre Domenica, tout en la dévorant de baisers.

(*A suivre*).

AVIS DE SOCIÉTÉS PUBLICATIONS

Etude de Me Yves Ghesquières docteur en droit, notaire à Tourcoing, 77, rue Nationale

Julien Flament et fils

Société en nom collectif au capital de 2.000.000 de fr.
Siège à TOURCOING
163, rue de la Potente

Aux termes d'un acte reçu par Me Yves Ghesquières, notaire à Tourcoing, le 19 décembre 1938, Monsieur Albert FLAMENT, célibataire majeur, demeurant à Tourcoing, rue du Moulin-Pagot, est devenu associé en nom et il a été apporté diverses modifications aux statuts :

Le troisième paragraphe de l'article sixième des statuts est désormais rédigé comme suit :

« Chacun de Messieurs Julien FLAMENT-BREHAIN et Julien FLAMENT-D'HALLEWIN auront les pouvoirs de gestion les plus étendus, sans limitation ; Monsieur Albert FLAMENT devra consulter ses co-associés avant de prendre une décision importante et il ne pourra traiter aucune affaire supérieure à cinquante mille francs, sans l'assentiment d'un de ses deux co-associés. »

Le premier paragraphe de l'article neuvième est modifié comme suit :

« Le fonds social reste fixé à la somme de deux millions de francs ; il appartient :
» A concurrence de deux cent mille francs à Monsieur FLAMENT-BREHAIN ;
» A concurrence de un million de francs à Monsieur FLAMENT-D'HALLEWIN ;
» Et à concurrence de huit cent mille francs à Monsieur Albert FLAMENT. »

Deux expéditions dudit acte ont été déposées au greffe du Tribunal de commerce de Tourcoing, le 27 décembre 1938.

Pour extrait et mention :
Yves GHESQUIERES.
96484d

ASSOCIATIONS, PRÊTS COMMANDITES

25.000 francs

recherchés pour commerce bon rapport. Urgent. Très sérieux. Ecr. A.B.B. au journal. 76542d

CESSIONS

Etude de Me Paul DEWISME, Docteur en droit, Notaire à Tourcoing, 19, rue de l'Hôtel de Ville.

CESSION D'OFFICINE DE PHARMACIE

Aux termes d'un acte reçu par Me DEWISME, notaire à Tourcoing, le 19 décembre 1938, enregistré à Tourcoing, A.C. le 24 décembre 1938, volume 415 B. folio 93 case 757 par le receveur qui a perçu les droits;

M. Paul Etienne Louis Joseph Marie RAVE, pharmacien, demeurant à Tourcoing, rue de Paris, 195 bis, époux de Madame Jeanne VANDENBERGHE;

A cédé à M. Louis Marius Gaston LOOOCHE, pharmacien, demeurant à La Bassée (Nord), 32, rue d'Estaires, époux de Madame Madeleine BRUNET;

L'Officine de pharmacie exploitée par M. RAVE, à Tourcoing, rue de Paris, n° 195 bis sous l'enseigne « Pharmacie des France » avec tous ses éléments corporels et incorporels.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Domicile a été élu pour les oppositions, à Tourcoing, en l'étude de Me DEWISME, notaire.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers du vendeur devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix entre les mains de l'acquéreur, au domicile sus-indiqué, dans les 10 jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour première insertion,
C700 P. DEWISME, notaire.

Deuxième insertion

Suivant acte reçu par Me Amédée DUCHANGE, notaire à Roubaix, le 16 décembre 1938, enregistré à Roubaix (A. C.) le 19 même mois, vol. 350 bis, f° 26, n° 120, M. Jean MICHELS et Mme Juliette PIERRAIN, sont épousés, ont cédé à M. Georges HADERLI le fonds de commerce de Confiserie qu'ils exploitent à Roubaix, 22 bis, rue de l'Alouette.

Oppositions en l'étude de Me DUCHANGE, notaire, à Roubaix, 9, rue du Maréchal-Foch, dans les 10 jours du présent avis. Paru au B. O. le 28 décembre 1938. C694

Deuxième Avis

Par acte s.s.p. enregistré à Roubaix le 17 décembre 1938, vol. 87 verso 7 M. Louis ALLARD cède à M. Henri CAURE le fonds de commerce d'estaminet qu'il exploite rue du Fontenoy, 53, Roubaix. Oppositions reçues au fonds cédé dans les dix jours de la deuxième insertion.

Paru au B. O. le 28 décembre 1938. C692

A Céder à Tourcoing

quartier Chêne-Houpline, Commerce Epicerie-Vins et Liqueurs, avec garage. Bonnes cond. S'ad. 17, r. Faidherbe. Tg 78510

Bouch.-Charcut. Tg

3/4 Bœuf, ½ V., 1 P. 2 M. Affaire sérieuse. Bon matériel, frigo, prix intéressant. Ecrire B.B.H. journal. 12584d

IMMEUBLES A VENDRE

Etude de Me Félix VANDEWALLE Docteur en droit Avoué à Lille 50, rue de l'Hôpital-Militaire

LICITATION LAGNIER

Département du Nord
Arrondissement de Lille
Ville de Tourcoing

I. — 19, rue du Clinquet, 19 UNE

BELLE MAISON

D'HABITATION

et les fonds et terrain d'une contenance d'environ 168 m2

II. — 51, rue Hoche, 51

UNE MAISON

A USAGE D'HABITATION

III. — 59, rue Hoche, 59

UNE MAISON

A USAGE D'HABITATION

A VENDRE

par suite de licitation entre majeurs et mineurs

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 18 JANVIER 1939, à 13 h. 15, à l'audience publique des criées du Tribunal civil de première instance de Lille, en la salle des adjudications, au Palais de Justice de ladite ville.

(Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués).

DÉSIGNATION

Département du Nord
Arrondissement de Lille
VILLE DE TOURCOING

ARTICLE PREMIER

19, rue du Clinquet, 19
UNE BELLE MAISON à usage d'habitation et les fonds et terrain en dépendant, repris au cadastre section D, n° 1.312 p, pour 168 m2.

Cette maison comprend :

Au rez-de-chaussée : salon, salle à manger ; cuisine, arrière-cuisine ; cave; grande cour ; W.-C.

Eau potable, gaz et électricité.

A l'étage : trois chambres dont une avec placard.

Au-dessus : autre chambre et grenier.

NOTA. — Il existe dans cette maison un compteur d'eau qui alimente ladite maison, celle même rue n° 17 et six maisons rue Hoche, numéros 51 à 61.

La fosse des W.-C. est commune à ladite maison et à celle portant le n° 17 même rue, et celle rue Hoche, n° 61.

Tenant ladite maison d'un côté à M. Grattepanche, d'autre côté à M. Tiberghien.

OCCUPATION. — Cette maison est libre de tous droits d'occupation.

ARTICLE DEUXIÈME

51, rue Hoche, 51

UNE MAISON à usage d'habitation et les fonds et terrain en dépendant, repris au cadastre section D, sous le n° 1.312 partie, pour 85 m2.

Cette maison comprend :

Au rez-de-chaussée : salle vers rue ; salle en suivant, cuisine avec dépense, cour. W.-C.

A l'étage : deux chambres; au-dessus, autre chambre et grenier.

Eau potable et gaz.

Le compteur à eau se trouve dans la maison à Tourcoing, 19, rue du Clinquet.

Tenant d'un côté à M. Grattepanche ; d'autre côté à Mme Maton.

OCCUPATION. — Cette maison est occupée verbalement au loyer mensuel payable à terme échu de 100 fr., sans charge.

ARTICLE TROISIÈME

59, rue Hoche, 59

UNE MAISON à usage d'habitation et les fonds et terrain en dépendant, repris au cadastre section D. n° 1.312 p, pour 70 m2.

Cette maison comprend :

Au rez-de-chaussée : salle vers rue; cuisine avec dépense; cour, débarras, W.-C.

A l'étage : deux chambres ; au-dessus, chambre et grenier.

Installation de gaz et d